

Conseil de la métropole du 6 décembre 2019

COMPTE RENDU

Date de convocation
22 novembre 2019

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : M Hosny TRABELSI

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 6 décembre 2019 à 17 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, Mme B. ABIVEN, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M Y. GUEVEL, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme S. JESTIN, Vice-Présidents.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, Mme A. ARZUR, Mme C. BELLEC, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, Mme N. BERROU-GALLAUD, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, Mme A. DELAROCHE, M. Y. DU BUIT, M. D. FERELLOC, M J. GOSSELIN, M. R. HERVE, Mme B. HU, M. R. JESTIN, M P. KERBERENES, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, Mme A. LAGADEC, M. R-J. LAURET, Mme D. LE CALVEZ , Mme J. LE GOIC-AUFFRET, Mme G. LE GUENNEC, Mme M. LE LEZ, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M C. PETITFRERE, M M. QUERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. R. SALAMI, M. B. SIFANTUS, M H. TRABELSI, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. D. CAP, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

Mme S. BASTARD, Mme N. BATHANY, Mme C. BRUBAN, M. M. COATANEA, Mme M-L. GARNIER, M. P. GUEZENNEC, Mme P. HENAFF, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Installation de deux nouveaux conseiller-e-s : Mme Anne DELAROCHE et M. Jacques GOSSELIN en remplacement de Mme Isabelle GUERIN et M. Gildas ROUE.

FINANCES

- Budget

C 2019-12-240

- Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

PREND ACTE

SERVICES A LA POPULATION

- Ecologie urbaine

C 2019-12-241

- Autorisation de signature du Contrat de Transition Ecologique du Pays de Brest.

Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt du ministère de la transition écologique et solidaire les 7 intercommunalités du Pays de Brest, sous la coordination du pôle métropolitain du Pays de Brest, ont été lauréates d'un contrat de transition énergétique début juillet 2019 dans l'ambition de devenir un territoire « bas carbone ». Sur la base de projets opérationnels identifiés, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de Transition écologique du Pays de Brest ainsi que tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Contre : J. LE GOIC-AUFFRET

DEVELOPPEMENT

- Développement Economique

C 2019-12-242

**- Elaboration du Projet Alimentaire Métropolitain -
Validation des premiers éléments de la co-
construction et poursuite du processus**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte des éléments recueillis lors du processus de co-construction, de valider la poursuite du processus d'élaboration du Projet Alimentaire métropolitain, en lien avec le groupe des partenaires et sous l'expertise des services concernés, sur la base de la classification jointe en annexe et d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

URBANISME

- Mobilité

C 2019-12-243

**- Schéma Directeur Vélo - Approbation du Schéma
Directeur Vélo 2020-2025**

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le Schéma Directeur Vélo 2020-2025 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document permettant sa mise en œuvre.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : Le groupe
'Rassemblement pour
Brest', J. L GOIC-
AUFFRET et
N. BERROU-GALLAUD**

C 2019-12-244

**- Avenant n°1 au contrat de Délégation de Service
Public global de mobilité durable de Brest métropole.**

Il est proposé, au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'examiner un projet d'avenant n°1 au contrat de délégation de service public global de mobilité durable de Brest métropole, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer l'avenant avec le concessionnaire.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : le groupe
'Rassemblement pour
Brest', J. LE GOIC-
AUFFRET et
N. BERROU-GALLAUD**

- Habitat

- C 2019-12-245** - **Programme d'Intérêt Général Tinergie Copropriété - approbation de la convention d'opération entre Brest métropole et l'Anah pour la période 2020-2023**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le principe de mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général Tinergie copropriété destiné à favoriser la rénovation énergétique du parc immobilier et d'autoriser la signature de la convention d'opération avec l'Anah.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
- C 2019-12-246** - **TINERGIE - copropriétés – rénovation énergétique : approbation de l'accord cadre « Programme expérimental de rénovation énergétique de logements collectifs » - Tinergie copropriétés et de la convention financière 2019 entre la Région Bretagne et Brest métropole.**
Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les termes de l'accord cadre – Programme expérimental de rénovation énergétique de logements collectifs Tinergie copropriétés - et de la convention financière 2019 entre la Région Bretagne et Brest métropole.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
- C 2019-12-247** - **CLER - Dispositif de lutte contre la précarité énergétique : approbation de la convention financière 2019-2020 entre Brest métropole et le CLER, réseau pour la transition énergétique.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la poursuite de la politique de lutte contre la précarité énergétique menée depuis 2014 sur le territoire métropolitain et d'autoriser la signature d'une nouvelle convention de financement avec le CLER, réseau pour la transition énergétique.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

FINANCES

- Budget

- C 2019-12-248** - **Exercice 2020 - Autorisation de dépenses d'investissement et de versement de subventions avant le vote du budget primitif 2020.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à engager, liquider et mandater, les dépenses d'investissement ainsi que les subventions de fonctionnement, dans la limite des montants énumérés dans l'état ci-annexé et pour les autres chapitres de la section de fonctionnement, dans la limite de celle inscrite au budget de l'année 2019.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
- Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative', J. LE GOIC-
AUFFRET et
N. BERROU-GALLAUD**

- C 2019-12-249** - **Exercice 2019 - Approbation de la décision modificative n°3.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la décision modificative n°3 de 2019 procédant à l'ajustement du budget primitif 2019.
- ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
- Contre : le groupe 'Rassemblement pour Brest' et J. LE GOIC-AUFFRET**
- Abstentions : le groupe 'Brest Nouvelle Alternative' et N. BERROU-GALLAUD**

- Comptabilité

- C 2019-12-250** - **Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables et des créances éteintes des exercices 2011 à 2019.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'admission en non-valeurs des créances irrécouvrables et des créances éteintes des exercices 2011 à 2019.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2019-12-251** - **Provisions pour dépréciation de compte de tiers.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de se prononcer sur la demande de constitution de provisions pour dépréciation de compte de tiers et leur reprise, à la demande du comptable public.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2019-12-252** - **Clôture de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage passée avec la Région pour les travaux routiers préalables au projet de Développement Portuaire de Brest.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de se prononcer sur la clôture de l'opération pour le compte de la Région et de comptabiliser la participation financière de Brest métropole à l'opération.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention : J. LE GOIC-AUFFRET**

DEVELOPPEMENT

- Développement Economique

- C 2019-12-253** - **Port de Brest : adhésion à la démarche de préfiguration d'une société portuaire en vue de la prise de participation de Brest métropole au capital de la future société**
Il est proposé au Conseil de la métropole d'approuver, après avis de la commission compétente, l'adhésion à la démarche de préfiguration d'une société portuaire en application des dispositions de l'article 30 de la loi du 13 août 2004 en vue de la prise de participation de Brest métropole au capital de la future société portuaire en charge de l'activité de commerce, de réparation navale et du périmètre aujourd'hui non concédé, incluant le polder.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- Abstention : J. LE GOIC AUFFRET**

FINANCES

- Conseil en organisation et gestion

C 2019-12-254

**- Eau du Ponant - Société Publique Locale -
Approbation du rapport annuel des représentants du
conseil d'administration**

L'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que «les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportés à la société d'économie mixte ». Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rapport annuel des représentants de Brest métropole au conseil d'administration d'Eau du Ponant – Société Publique Locale.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ**

**Contre : J. LE GOIC-
AUFFRET**

**Abstentions : le groupe
'Rassemblement pour
Brest' et N. BERROU-
GALLAUD**

C 2019-12-255

**- Évolution de l'actionnariat d'Eau du Ponant, Société
Publique Locale – Entrée au capital du Syndicat
intercommunal des eaux Locmélar – Saint-Sauveur et
du Syndicat Intercommunal d'eau et d'assainissement
de Commana**

Les comités syndicaux du Syndicat intercommunal des eaux Locmélar – Saint-Sauveur et du Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Commana ont manifesté l'intérêt d'entrer au capital d'Eau du Ponant - Société Publique Locale afin de bénéficier de prestations rendues par cet opérateur. Cette opération implique la vente d'actions détenues par Brest métropole. En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une action au Syndicat intercommunal des eaux Locmélar – Saint-Sauveur et d'une action au Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Commana, d'approuver les promesses unilatérales de vente afférentes et d'autoriser le Président à les signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2019-12-256

- SAEM SODEFI – Cession de la participation de la SAEM SODEFI dans la SAS Finist’Air

Suite à la loi NOTRe, n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République le Conseil régional, est devenu la collectivité compétente en matière de transport aérien. Cette évolution a des conséquences sur la liaison aérienne entre l’île d’Ouessant et l’aéroport de Brest-Bretagne. Celle-ci est en effet opérée par la SAS Finist’Air, filiale de la SAEM SODEFI, dont le département du Finistère est actionnaire de référence et Brest métropole actionnaire minoritaire. Un projet de reprise de l’activité de Finist’Air a été proposé par une société privée, dans le cadre d’une concession attribuée par le Conseil régional. Ce projet, qui permettrait de pérenniser la liaison aérienne entre Brest et Ouessant jusqu’en 2023, implique la cession par la SAEM SODEFI de l’intégralité des parts détenues dans Finist’Air. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d’approuver cette cession.

**ADOPTÉ À
L’UNANIMITÉ**

C 2019-12-257

- SEMPI - Approbation du pacte d'actionnaires

En lien avec l’augmentation de capital de la SEMPI, ses actionnaires ont décidé de préciser et de compléter les statuts de la société par la conclusion d’un pacte d’actionnaires. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d’approuver le pacte d’actionnaires annexé à la présente délibération et d’autoriser le Président à le signer.

**ADOPTÉ À
L’UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

ADMINISTRATION GENERALE

C 2019-12-258

- Désignation de représentant-e-s de Brest métropole auprès de la Commission en charge de l’Affectation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) de l’Université de Bretagne Occidentale

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de désigner les représentant-e-s de Brest métropole auprès de la Commission en charge de l’Affectation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) de l’Université de Bretagne Occidentale.

**ADOPTÉ À
L’UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative' et
N. BERROU-GALLAUD**

DESIGNATION EFFECTUEE :

Rebecca FAGOT-OUKKACHE

C 2019-12-259

- Approbation d’un projet d’avenant n° 25 à la convention avec le Syndicat Intercommunal des Pompes Funèbres des Communes Associées pour la gestion du crématorium de Brest pour l’année 2020

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d’approuver un projet d’avenant n°25 instaurant les tarifs du crématorium pour l’exercice 2020 et d’autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L’UNANIMITÉ DES
VOTANTS**

**Abstention : le groupe
'Rassemblement pour
Brest'**

- Ressources Humaines

- | | | |
|----------------------|--|--|
| C 2019-12-260 | <p>- Adaptation du tableau des emplois à l'évolution des besoins de la collectivité
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adapter les emplois à l'évolution des besoins de la collectivité.</i></p> | <p>ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS</p> <p>Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative' et
N. BERROU-GALLAUD</p> |
| C 2019-12-261 | <p>- Avancements de grade : détermination des ratios pour l'année 2020
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis du comité technique et des commissions compétentes, d'approuver les ratios d'avancement pour l'accès à l'ensemble des grades pour l'année 2020.</i></p> | <p>ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS</p> <p>Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest', 'Brest Nouvelle
Alternative' et
N. BERROU-GALLAUD</p> |
| C 2019-12-262 | <p>- Déplafonnement des heures supplémentaires au titre des élections municipales
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le déplafonnement des heures supplémentaires susceptibles d'être réalisées à l'occasion de l'organisation des élections municipales.</i></p> | <p>ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ</p> |
| C 2019-12-263 | <p>- Mise à disposition de personnel auprès du GIP LABOCEA
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de prendre acte de la mise à disposition de personnel auprès du GIP LABOCEA et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition correspondante.</i></p> | <p>ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ</p> |
| C 2019-12-264 | <p>- Mise en place d'un cadre d'intervention des vacances
<i>Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le recrutement de vacataires pour des besoins spécifiques et de courte durée.</i></p> | <p>ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ</p> |

SERVICES A LA POPULATION

C 2019-12-265

**- Capture et mise en fourrière des animaux errants -
Approbation des tarifs d'intervention pour l'année
2020**

*En application de la compétence de capture et de mise en
fourrière, il est proposé au Conseil de la métropole,
après avis des commissions compétentes, de fixer les
tarifs pour l'année 2020.*

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Ecologie urbaine

C 2019-12-266

**- Photovoltaïque - Approbation d'un projet de contrat
de quasi-régie au profit de Sotraval pour l'installation
d'une production photovoltaïque en toiture du futur
gymnase Foch à Brest.**

*Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des
commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou
son représentant, à signer avec Sotraval un projet de
contrat de quasi-régie pour la réalisation d'une
installation photovoltaïque en toiture du gymnase Foch à
Brest.*

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2019-12-267

**- Photovoltaïque en toiture du futur gymnase Foch à
Brest. Attribution d'une aide financière dans le cadre
du projet Interreg Nord-Ouest Europe Renewable
Energy Régions 'RegEnergy'.**

*Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des
commissions compétentes, d'approuver une convention
ci-jointe entre Brest métropole et la Ville de Brest et
d'autoriser le Président ou son représentant à la
signer ainsi que d'approuver le versement d'une
subvention de 92 000 € à la Ville de Brest sur l'exercice
2019.*

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2019-12-268

**- Réseau de chaleur urbain de Brest. Avenant n°2 au
contrat de délégation de service public.**

*Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des
commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou
son représentant, à signer le projet ci-joint d'avenant n°2
au contrat de délégation de service public du réseau de
chaleur urbain de Brest, précisant le régime de TVA
applicable.*

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- C 2019-12-269** - **Création et exploitation du réseau de chaleur du Technopôle Brest Iroise à Plouzané - approbation du choix du mode de gestion et lancement de la consultation.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le principe de création d'un réseau de chaleur sur le technopôle Brest Iroise à Plouzané en délégation de service public de nature mixte, d'approuver le contenu des caractéristiques des prestations à la charge du délégataire, d'autoriser le Président, ou son représentant, à entreprendre toutes démarches utiles à la mise en œuvre de cette procédure, et à signer les documents s'y rapportant, ainsi que tous actes et documents à intervenir.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstention : le groupe 'Rassemblement pour Brest'
- C 2019-12-270** - **Energie - Projet RegEnergy : attribution d'aide à l'installation d'une production d'électricité photovoltaïque, à la commune de le Relecq kerhuon pour le gymnase Jean Moulin.**
Dans le cadre du projet Interreg Nord-Ouest Europe Renewable Energy Regions «RegEnergy», il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la proposition d'attribution d'une aide de 5 000 € pour la préparation de site à accueillir une installation d'une production d'électricité photovoltaïque concernant le Gymnase Jean Moulin de la commune de le Relecq Kerhuon.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2019-12-271** - **Eau potable. Approbation d'un projet de convention avec Eau et Rivières pour un programme de sensibilisation aux économies d'eau.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet ci-joint de convention entre Brest métropole et Eau et Rivières pour la mise en œuvre d'un programme d'actions sur les économies d'eau sur le territoire de Brest métropole.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2019-12-272** - **Eau potable : convention de vente d'eau entre Brest métropole, Eau du Ponant - Société Publique Locale et la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD).**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer avec Eau du Ponant - Société Publique Locale et la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD), le projet ci-joint de convention relative à l'achat et la vente d'eau potable en gros.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- C 2019-12-273** - **Eau potable - convention relative aux ventes d'eau en gros entre le Syndicat des eaux du Bas-Léon et Brest métropole.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention relative aux ventes d'eau en gros entre le Syndicat des eaux du Bas-Léon et Brest métropole et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- C 2019-12-274** - **Etude et mise en place des périmètres de protection de la prise d'eau de Pont-ar-Bled - Quitus de mandat de maîtrise d'ouvrage.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le quitus de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant l'étude et la mise en place des périmètres de prise d'eau de Pont ar Bled, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à leur mise en œuvre.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
- C 2019-12-275** - **Adhésion au Syndicat des Eaux du Bas-Léon et transfert de la compétence relative à l'animation, la coordination et la mise en oeuvre du Sage du Bas-Léon.**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole au Syndicat des eaux du Bas-Léon, et de lui transférer une partie de l'item 12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement, relatif à l'animation, la coordination et la mise en œuvre du SAGE du Bas-Léon sur le territoire de Brest métropole concerné.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
- Propreté Déchets
- C 2019-12-276** - **Prestations des services - TARIFS - Approbation des tarifs des prestations des services collecte, propreté, voirie et espaces verts pour l'année 2020**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs de facturation des prestations réalisées par les services collecte, propreté, voirie et espaces verts pour l'année 2020.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
- C 2019-12-277** - **Redevance Spéciale - TARIFS - Actualisation des tarifs de redevance spéciale pour l'élimination des déchets banals autres que ceux des ménages pour l'exercice 2020**
Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'actualiser les tarifs des prestations de collecte des déchets assimilables aux ordures ménagères issus des producteurs autres que les ménages pour l'année 2020.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstentions : les groupes
'Rassemblement pour
Brest' et N. BERROU-
GALLAUD**
- C 2019-12-278** - **BACS -TARIFS - Approbation des tarifs de mise à disposition de bacs pour l'année 2020.**
Brest métropole facture le remplacement de bacs aux usagers (dans des cas spécifiques prévus par le règlement de collecte) et la mise à disposition ponctuelle à des organismes divers pour l'organisation de manifestations ou festivités. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs de mise à disposition de ces bacs pour l'année 2020.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- C 2019-12-279** - **Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) emballages ménagers - Approbation d'un avenant au contrat avec l'éco-organisme Citeo pour la période 2019-2022, Barème F.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'avenant au contrat avec l'éco-organisme Citeo et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.*
- Espace Public*
- C 2019-12-280** - **Déploiement des réseaux 4G Redevances d'occupation du domaine public pour la mise en place d'équipements de téléphonie mobile** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé, au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs d'occupation du domaine public pour la mise en place d'équipements de téléphonie mobile.*
- C 2019-12-281** - **Réseaux de télécommunications très haut débit - Tarifs de mise à disposition de fibres noires (fibres non activées) et d'espace d'hébergement** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'évolution de la grille tarifaire pour la mise à disposition de fibre noire et d'espace d'hébergement sur le réseau métropolitain de fibre optique et d'autoriser la signature de convention de passage de la fibre avec les propriétaires de bâtiment.*
- C 2019-12-282** - **Intégration d'une partie du réseau départemental Pen Ar Bed Numérique au patrimoine du réseau de télécommunication THD de Brest métropole** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'intégrer une partie du réseau Pen Ar Bed Numérique, cédée par le Département, au patrimoine de Brest métropole.*
- Equipements d'Agglomération*
- C 2019-12-283** - **Le Quartz - scène nationale : approbation d'un projet d'avenant n°1 de prolongation pour l'année 2020 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2016 - 2019 entre Brest métropole, le département du Finistère, la région Bretagne, le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles) et Brest'aim - Société d'Economie Mixte** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°1 de prolongation pour l'année 2020 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2016 -2019 entre Brest métropole, le département du Finistère, la région Bretagne, le ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et Brest'aim - Société d'Economie Mixte et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*

- C 2019-12-284** - **Association culturelle conventionnée : approbation d'un projet d'avenant financier pour l'année 2020 avec la Régie de l'Équipement des Musiques Actuelles 'La Carène'** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant financier pour l'année 2020 entre Brest métropole et la Régie de l'Équipement des Musiques Actuelles « La Carène » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*

DEVELOPPEMENT

- Projets et équipements métropolitains

- C 2019-12-285** - **Goélette La Recouvrance - TARIFS - Approbation de la tarification pour l'année 2020** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs de la Goélette La Recouvrance pour l'année 2020.*
- C 2019-12-286** - **70.8 - TARIFS - Approbation de la tarification pour l'année 2020** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les tarifs du 70.8, pour l'année 2020.*
- C 2019-12-287** - **Océanopolis - convention de mandat de gestion des sinistres liés à la garantie décennale des immeubles du site - Approbation de la reddition des comptes et quitus à Brest Métropole Aménagement** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la reddition des comptes et de donner quitus à Brest Métropole Aménagement, sur la base du bilan de clôture de la convention de mandat de gestion, des sinistres liés à la garantie décennale des immeubles du site d'Océanopolis.*

URBANISME

- Dynamiques Urbaines

- C 2019-12-288** - **Approbation du règlement local de publicité** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
- A l'issue des phases de consultation et participation du public sur le projet arrêté par délibération du Conseil de la métropole C 2019-04-079 du 26 avril 2019, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le règlement local de publicité annexé à la présente délibération.*
- Abstentions : les groupes 'Rassemblement pour Brest' et 'Brest Nouvelle Alternative'**

- Aménagement

C 2019-12-289

- Opération de renouvellement urbain - Ilot Mairie à Gouesnou. Concession d'aménagement : approbation du projet de convention tripartite de subvention de l'opération au titre de l'article L. 1523-2 du Code général des collectivités territoriales et de l'article L. 300-5 du Code de l'urbanisme.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention tripartite de subvention de l'opération d'aménagement de renouvellement urbain Ilot Mairie à Gouesnou, au titre de l'article L. 1523-2 du Code général des collectivités territoriales et de l'article L. 300-5 du Code de l'urbanisme, et d'autoriser le Président à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Habitat

C 2019-12-290

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain multi-sites (OPAH-RU) : engagement d'une opération de restauration immobilière et demande d'ouverture d'une enquête publique sur les secteurs de Recouvrance et du Haut de Jaurès.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'engagement d'une opération de restauration immobilière sur 13 immeubles des secteurs de Recouvrance et du Haut de Jaurès dans le cadre de l'OPAH-RU multi-sites et de solliciter l'ouverture d'une enquête publique auprès de l'autorité préfectorale.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Aménagement

C 2019-12-291

- ZAC de Kergaradec III à Guipavas - Clôture administrative et financière de la ZAC de Kergaradec III à Guipavas. Quitus à Brest Métropole Aménagement de sa mission de concession.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de donner quitus à Brest Métropole Aménagement de sa mission de concession concernant la Z.A.C (Zone d'Aménagement Concerté) de Kergaradec III située sur la commune de Guipavas, pour clôturer administrativement et financièrement l'opération.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2019-12-292

- ZAC de Kergaradec III à GUIPAVAS - Zone d'Aménagement Concertée - Suppression de la Z.A.C.

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la suppression de la Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concertée) de Kergaradec III située sur la commune de Guipavas.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

C 2019-12-293 - **Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) de Lavallot Nord à Guipavas. Approbation de la modification n° 2 du programme des équipements publics à réaliser.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Suite au désistement d'une entreprise sur un lot de 10 hectares au sein de la Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) de Lavallot Nord située à Guipavas, il convient de procéder au réaménagement de cette parcelle qui pourrait accueillir 16 lots d'une superficie plus adaptée à la demande des entreprises. Aussi, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la modification n°2 du programme des équipements publics à réaliser.

C 2019-12-294 - **Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) de Lavallot Nord à Guipavas. Approbation de la modification n° 2 du dossier de réalisation.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Suite au désistement d'une entreprise sur un lot de 10 hectares au sein de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) de Lavallot Nord à Guipavas, il convient de procéder au réaménagement de cette parcelle en 16 nouveaux lots d'une superficie plus adaptée à la demande des entreprises. Aussi, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la modification n° 2 du dossier de réalisation de la Z.A.C.

- Habitat

C 2019-12-295 - **Politique locale de l'habitat. Approbation des Conventions d'utilité sociale des bailleurs HLM intervenant sur le territoire de Brest métropole** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Les bailleurs HLM définissent leur projet social et professionnel pour les six années à venir à travers une convention d'utilité sociale pour la période 2019-2024. Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président de Brest métropole, ou son représentant, à signer les conventions d'utilité sociale des bailleurs HLM intervenant sur le territoire de la métropole.

ADMINISTRATION GENERALE

C 2019-12-296 - **Désignation des membres des commissions permanentes du Conseil et du Bureau de la métropole** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Il est proposé au Conseil de de la métropole, après avis des commissions compétentes, de procéder à la désignation des membres des commissions permanentes du Conseil et du Bureau de la métropole.

Désignations effectuées :

Commission Aménagement durable du territoire - transition énergétique - mobilité :

Jacques GOSSELIN

Commission Grands services urbaines - environnement - affaires générales - ressources :

Anne DELAROCHE

C 2019-12-297

- Élection au Bureau de la métropole

ADOPTE

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, de procéder à l'élection d'un conseiller métropolitain sur le poste devenu vacant au Bureau de la métropole, afin de compléter cette instance.

Est déclaré élu : Christian PETITFRERE

Nombre de membres en exercice : 70

Ne prennent pas part au vote : 8

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 62

Nombre total de suffrages exprimés : 62

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7

Nombre de suffrages exprimés en faveur de Christian
PETITFRERE : 55

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Service des Assemblées**

MIS A L’AFFICHAGE LE 9 DECEMBRE 2019.